



**St -Ouen
en -Belin**

JANVIER 94

COMMUNAUTÉ de COMMUNES d'ORÉE de BERCÉ - BELINOIS

La décision prise, à l'unanimité, le 16 novembre dernier, par le conseil municipal de St-Ouen-en-Belin, réaffirmait le principe de l'adhésion à une communauté de communes. Elle approuvait aussi le projet de statuts s'y rapportant. Cette décision, est, tout à la fois, une fin et un début.

C'est la fin d'un long processus de réflexion engagé par 10 villages, en vue de créer une communauté de communes. C'est, en même temps, le début d'une nouvelle façon d'imaginer les choix décisifs pour la vie des citoyens et l'avenir de nos communes.

Rappelons la situation, les différentes idées qui sont dans l'air du temps ainsi que quelques unes des multiples raisons qui militent en faveur de cette évolution récente.

A l'intérieur de l'Union Européenne, il y a actuellement, en France, environ 36 000 communes : c'est-à-dire presque autant que chez nos 11 partenaires réunis. Cette structure a été calquée sur les paroisses puis pérennisée par la Révolution Française. A l'époque, les communes disposaient d'assez peu de pouvoirs. Cette atomisation de la société française peut être ressentie de nos jours comme une dispersion excessive des forces. D'un autre point de vue, le grand nombre d'élus communaux que cela suppose est un gage de bonne santé pour la démocratie locale.

Les différentes lois de décentralisation, surtout les lois Deferre, ont modifié le nombre des compétences que peuvent ou doivent exercer les communes. Parmi ces compétences, quelques unes sont toutes théoriques car, en dessous d'une certaine taille, il est bien difficile de les assumer convenablement. C'est typiquement le cas de la création de zones d'activités économiques. Une compétition féroce conduit les communes à créer des zones parfois peu viables ou dans des conditions suicidaires pour les finances locales. Par des incitations fiscales, l'État encourage la constitution de groupements de communes ayant le poids démographique et financier nécessaire.

Une des idées maîtresses de la constitution des communautés de communes, c'est : *solidarisons nos actions, implantons les zones d'activité là où c'est le plus judicieux pour tout le monde*. L'existence confirmée du futur échangeur autoroutier entre Ecommoy et Laillé est une occasion dont il faut tenir compte. La mise en service du tronçon Le Mans - Tours est prévue pour 1998. C'est loin mais c'est aussi très proche si nous voulons être prêts à temps.

Ce projet a été étudié conjointement par Brette-les-Pins, Écommoy, Guécelard, Laigné-en-Belin, Marigné-Laillé, Moncé-en-Belin, St-Biez-en-Belin, St-Gervais-en-Belin, St-Ouen-en-Belin et Teloché. St-Mars-d'Outillé a participé en observateur attentif mais réserve sa décision. Mulsanne, après avoir été un des promoteurs de la réflexion, a fait le choix d'un autre groupement.

Le préfet devra approuver le projet, puis les communes désigneront leurs délégués au conseil communautaire, enfin, le nouveau conseil établira son budget. A ce sujet, il faut préciser qu'il y aura création d'un impôt communautaire. Le transfert de compétences s'accompagnera d'un transfert des charges donc, à terme, d'une diminution correspondante de l'impôt exclusivement communal.

Remarquons qu'il ne s'agit pas de fusion; chaque conseil municipal conserve son autonomie. Par contre, la communauté exerce souverainement les compétences qui lui ont été attribuées ou transférées. Certaines de ces compétences sont relativement nouvelles : actions de développement économique, gestion de l'espace et du territoire, protection de l'environnement.

Il reste encore une chose à dire : les communes concernées par ce projet ne sont pas tout à fait des débutantes en matière de relations intercommunales. De nombreuses structures de coopération bilatérale ou multilatérale, à vocation unique ou multiple, fonctionnent depuis longtemps.

Le contrat régional de développement, géré par le syndicat Belinois - Orée de Bercé, a servi de banc d'essai en vraie grandeur de la coopération intercommunale. Maintenant, les communes, leurs conseils municipaux et leurs représentants se connaissent mieux; ils ont déjà pris l'habitude de travailler ensemble. Plus important encore : l'idée qu'une commune puisse se développer en faisant cavalier seul, et qu'elle puisse le faire avec un succès durable, est une idée qui a tendance à disparaître.

Charlie GOUALARD,
Maire-Adjoint

Concours Fleuri 1993

M. & Mme SAMSON Maurice, Place d'Averton
M. & Mme CHABLE Roger, Place d'Averton
M. & Mme FROGE Jacques, La Caille, Rte de la Rouzière
M. & Mme CAHOREAU Kléber, rue St Mamert
M. & Mme ROUILLARD André, rue de La Forge
M. & Mme COURET Jean, rue St Mamert
M. & Mme GAIGNON Gaston, La Caille, Rte de la Rouzière
M. & Mme BRIÈRE Georges, La Bretonnière
M. & Mme POUSSE Bernard, Rte de la Poissonnière
M. & Mme GORGET Gaston, Les Rosiers
M. & Mme FONTAINE René, Rte de la Rouzière
M. & Mme PERRIN Yves, rue de la Forge
M. & Mme TOUTAIN Jean, Rte de la Rouzière
M. & Mme CORVAZIER Bernard, Rte de l'Aunay
M. & Mme PAPIN Daniel, le Chemin Vert

M. & Mme HUBERT Frédéric, rue de la Forge
M. & Mme ROCHER André, La Pte Chapellerie, Rte de l'Aunay
M. & Mme BOULARD J.-Claude, rue de la Forge
M. & Mme PICHON Alain, rue de la Forge
Mme RENOUF Françoise, le Chemin Vert
M. & Mme BRIÈRE Philippe, Rte de l'Épine
M. & Mme ALLARD J.-Jacques, Rte de l'Aunay
M. & Mme LIVET Claude, le Chemin Vert
M. & Mme DUPONT Joël, rue de la Chapellerie
M. & Mme FONTAINE Daniel, pl. des Comtes de Belin
M. & Mme BRAULT Jean, La Barre, Rte de la Rouzière
M. & Mme VILLEDIEU René, Rés. de la Barre
M. & Mme FONTAINE Robert, La Rouzière
M. & Mme FLACHET Thierry, Rés. de la Barre
M. & Mme BOUSSARD Constant, Les Lilas



Le Mot du Maire

Mesdames et Messieurs,

1993 est déjà terminée, 1994 est là; aussi, je vous présente au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel mes Meilleurs Vœux de santé, bonheur et réussite en espérant que cette nouvelle année apportera à chacun quelques éclaircies dans sa vie quotidienne.

Toutes les décisions prises ont été réalisées en 1993 : rénovation du restaurant scolaire, embellissement de la place, amélioration du chemin de la Jaterie et construction de la salle communale.

1994 verra la naissance d'une communauté de communes dénommée «Orée de Bercé et du Belinois», regroupant les communes de Brette-les-Pins, Écommoy, Guécelard, Laigné-en-Belin, Marigné-Laillé, Moncé-en-Belin, St-Biez-en-Belin, St-Gervais-en-Belin, Teloché et St-Ouen-en-Belin.

Cette communauté aura pour but le développement économique et l'aménagement de l'espace. La fiscalité de cette communauté doit être modérée et en partie compensée par une baisse de la fiscalité communale puisqu'il y aura transfert de charges vers la communauté de communes.

En ce qui concerne les investissements communaux, ceux-ci marqueront une pause afin de terminer certains projets notamment l'éclairage public, rue de la Chanvrerie et sur le Chemin Vert.

La salle communale « L'AUDONIENNE » emprunte le nom des habitants de St-Ouen-en-Belin. Elle est désormais une réalité et permettra à tous, je l'espère de participer aux différentes manifestations qui pourront s'y dérouler et dès aujourd'hui, je vous donne rendez-vous à la soirée inaugurale organisée par toutes les associations le SAMEDI 15 JANVIER 1994 à 19 h 30.

Bonne et Heureuse Année à Tous !

Olivier PANNIER



**État
Civil
1993**

NAISSANCES

GOUHIER Baptiste, 13 janvier, 19 rue St Mamert
LEGEARD Flavie, 18 février, Rés. de la Chanverrie
GUYON Sophie, 22 février, La Grande Jaterie
FOURNIER Charly, 1^{er} mars, La Grande Métairie
DOUDA Morgan, 7 mars, 3 rte de la Rouzière
BOULLARD Valentin, 19 mars, La Touche
de BRIANÇON Robin, 20 mars, La Forêt Douvre
FOURNIER Alexandre, 21 avril, 14 rue St Mamert
LEVALET Julien 22 avril, 4 rte de l'Aunay
BIGRE Sylvain, 4 mai, Longuelande
BIGRE Florian, 4 mai, Longuelande
HUBERT Laetitia, 16 juin, 10 rue de la Forge
DIDIER Mathias, 24 juillet, La Foire
LANDAIS Audrey, 24 juillet, Rés. de la Chanverrie
BESNARDEAU Benoit, 15 août, 10 pl. des Comtes de Belin
ROCHER Sophie, 31 août, La Bondonnière
DE HARO Chloé, 2 octobre, 11 pl. des Comtes de Belin

MARIAGES

ANDRÉ Philippe et HOUDAYER Sylvie, 26 juin
GELINEAU Mickaël et CORVAZIER Nathalie, 3 juillet
BRIERE François et MEUNIER Sylviane, 9 octobre

DÉCÈS

LIVET Charles, 83 ans, 7 février
POUSSIN Marie-Louise, 92 ans, 15 mars
SIMON Florent, 60 ans, 20 avril
LANIEL Louise, Veuve MAILLARD, 73 ans, 17 juin
JAGOU René, 59 ans, 11 août
ROUILLAND Jennifer, 16 ans, 19 septembre

Dates des Vacances Scolaires
(Zone A - Nantes)

Noël	du Mercredi 22 Décembre 1993 au Lundi 3 Janvier 1994
Février	du Samedi 26 Février au Lundi 14 Mars
Printemps	du Samedi 23 Avril au Lundi 9 Mai
Été	du Mercredi 6 Juillet au Mardi 6 Septembre
Toussaint	du Samedi 22 Octobre au Mardi 2 Novembre
Noël	du Jeudi 22 Décembre 1994 au Jeudi 5 Janvier 1995

A l'automne, nous avons accueilli BEDOUET Maurice, nouveau curé de la Paroisse de St-Ouen-en-Belin.
Nous lui souhaitons la bienvenue en notre commune.

Nous avons accueilli en 1993

Mme ANDRIEUX Marylène, allée de la Beurichotterie
M. BEAUVAL J.-Max, Les Landes
M. et Mme CUREAU Yves, La Brûlerie
M. et Mme DE HARO J.-Louis, 11, pl. des Comtes de Belin
M. et Mme DOUDA Frédéric, 3, rte de la Rouzière
M. et Mme GACHONS Rémy, Le Léard
M. et Mme HUREAU Alain, 7, rés. de la Barre
M. et Mme MARSEUL Marc, La Houssaye
M. ANGOT Denis, Le Petit Chambron
M. et Mme DELCHET Philippe, La Grande Jaterie
M. et Mme BOURGEAIS Gilles, 20, rue St Mamert
M. et Mme GARNIER Laurent, Cormé
M. COUSINEAU Patrick, La Petite Prée
M. BESLEY Pierre, rés. de la Chanverrie
Mme SIMON Jocelyne, Les Portes
M. et Mme GUERRIER Gilles, 1, rés. de la Barre
M. et Mme MECHIN, 17, rue St Mamert
M. MUSSARD Jean et Mme MAIMOUNATOU, La Thermelière
M. et Mme BRIERE François, La Ruauté
M. et Mme CHRISTEN Claude, 7, pl. des Comtes de Belin
Mme PASQUIER Josiane, 2, rue St Mamert
M. et Mme CHARPENTIER, 12, pl. des Comtes de Belin
Mme SOUCHU Martine, 12, rte de l'Aunay
M. et Mme PRIOUL Dominique, La Bretonnière
M. LOYER Tony et Mme GRIGNET Nathalie, «La Roche»

Ont quitté la commune en 1993

M. VIAVANT et Mme DHERVILLE pour Chateaubriant
M. et Mme GUYON Bruno pour Écommoy
M. et Mme GUYON Christophe pour Brette-les-Pins
M. et Mme JAYLES Eric pour Le Mans
M. et Mme BARBET Robert pour St Brévin les Pins (44)
M. DELPIERRE Michel pour Le Mans
Mme TROUILLET Laurence pour La Suze s/Sarthe
M. et Mme FROMONT Jean pour La Rochelle
Mme PANCHER Nathalie
M. et Mme TAUGOURDEAU Daniel pour St Brice (53)
Mme RAIMOND Chantal pour Orvault (44)

CALENDRIER DES FÊTES

5 Février	Soirée Crêpes	Amicale de l'École
12 Février	Stanca-St Ouen Amitié	Assemblée générale
26 Février	Soirée Choucroute	U.S.S.O.B.
12 Mars	Bourse de puériculture	Familles Rurales
9 Avril	Soirée Potée	Amicale de l'École
10 Avril	Parcours du Cœur	Familles Rurales.
7 Mai	Spectacle de Danse	Club Hakalendes
12 Mai	Repas des Anciens	C. C. A. S.
4 Juin	Concours de Pétanque	Amicale de l'École
26 Juin	Fête de l'école	Amicale de l'École

TRAVAUX COMMUNAUX

1993, grande année avec la réalisation de travaux de bâtiments importants. La rénovation complète du restaurant scolaire avec en particulier l'isolation phonique de la salle de restaurant. L'amélioration au niveau de l'insonorisation est spectaculaire permettant aux enfants et aux adultes de prendre leurs repas dans d'excellentes conditions et, aux aînés ruraux d'effectuer leurs parties de cartes dans une ambiance feutrée. Le réaménagement de la cuisine et la mise en place d'un lave vaisselle améliorent nettement les conditions de travail de la «cuisinière».

Ces travaux d'un montant de 166 000 F H.T. ont été réalisés par des entreprises locales. La commune a été aidée dans son financement par l'apport d'une subvention de l'A.D.E.M.E d'un montant de 6 899 F dans le cadre de l'opération 1000 cantines et d'une subvention du Conseil Général d'un montant de 53 887 F.

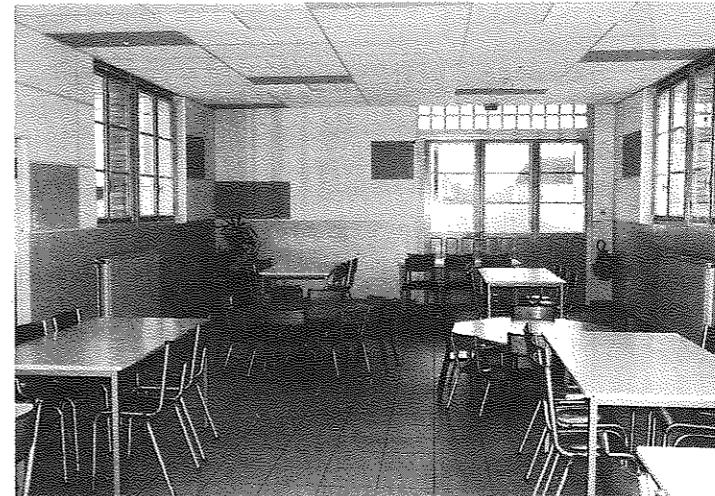
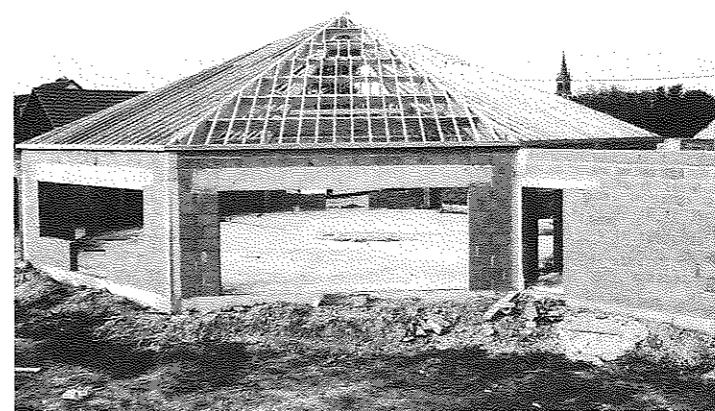
L'autre gros chantier a été bien sûr la construction de la salle communale qui a été réalisée dans les délais impartis, c'est-à-dire 7 mois. Chacun pourra apprécier la qualité de cette réalisation en participant le **samedi 15 Janvier 1994 entre 14 et 17 h** à l'opération Portes Ouvertes organisée par l'ensemble des associations locales.

Le détail du financement de cette salle vous sera communiqué dans le bulletin de 1995 lorsque tous les comptes seront arrêtés, mais d'ores et déjà je peux dire que le budget prévisionnel de 3 000 000 F TTC a été respecté à quelques milliers de francs près. 1994 sera moins riche en travaux importants car il faut «digérer» ces gros investissements; aussi, nous profiterons de cette année pour terminer certains projets notamment en matière d'éclairage public.

Le Maire,
Olivier PANNIER

L'AUDONIENNE	Usage privé résidents de ST OUEN	Associations locales	Extérieur à la commune	Usage prof. ou commercial
Capacité 250 places				
Salle et Bar	700 F	350 F	1 050 F	1 050 F
Journée supplémentaire	350 F	175 F	525 F	525 F
Salle pour Vin d'honneur	250 F	-	375 F	375 F
Cuisine et réserve	250 F	250 F	375 F	375 F
Couvert complet (par pers.)	4 F	-	6 F	6 F
Chaise + Table (par pers.)	-	-	-	10 F
Chaise seule (par pers.)	-	-	-	5 F*

* facturation limitée à 200 unités.



RESTAURANT SCOLAIRE	Usage privé résidents de ST OUEN	Associations locales	Extérieur à la commune	Usage prof. ou commercial
Capacité 40 places				
Salle	500 F	250 F	non	non
Journée supplémentaire	250 F	125 F	non	non
Cuisine et réserve	200 F	200 F	non	non
Couvert complet (par pers.)	4 F	-	non	non
Salle pour vin d'Honneur	★★★	★★★	non	non

★★★ uniquement si l'AUDONIENNE n'est pas libre.

QUELQUES CHIFFRES POUR NOS DÉPENSES DE VOIRIE 1993

Goudron Route Chardonnelet	56.902,63 TTC	Curage de fossés, 4 510 m	14.342,30 TTC
Goudron Route de la Guimaudière	35.491,50 TTC	Broyage des fossés, prévisionnel	22.152 TTC
Reprise de la Place de la Chanverrie	4.599,25 TTC	Pierre pour chemins 7 camions x 27 Tonnes	10.318 TTC
Reprise sur les routes Point à temps			

TOTAL DES DÉPENSES 143.798,68 F TTC

ENVIRONNEMENT

Syndicat Intercommunal du Bassin du Rhonne

Suite à une décision du Comité Syndical du Bassin du Rhonne, un agent d'entretien garde-rivière, a été engagé, le 1^{er} avril 1992, pour nettoyer les 360 kms de rives et assurer la police des eaux sur les dix communes concernées : Arnage, Moncé-en-Belin, Mulsanne, Parigné-le-Pôlin, Guécelard, Teloché, Yvré-le-Pôlin, Laigné-en-Belin, St-Gervais-en-Belin, St-Ouen-en-Belin.

Rappelons que cette décision a été prise suite au constat d'abandon : envahissement de ronces, végétations de toutes sortes et parfois même absence de clôture sur l'ensemble des rives des ruisseaux.

Seul, un petit nombre de riverains continuait à assurer un entretien régulier.

La tâche de l'agent du Syndicat est considérable. Les conditions de travail sont telles qu'il est impossible de faire le nettoyage de l'ensemble du réseau en quelques mois !

Aussi, nous comprenons fort bien l'impatience des riverains qui paient pour la deuxième fois leur cotisation annuelle, alors que les travaux ne sont pas encore réalisés sur leur propriété.

Afin d'accélérer les travaux, le S.I.B.R. a pris les décisions suivantes :

- 1) Embauche depuis le 1^{er} janvier 1993 de deux personnes à mi-temps (au titre d'un contrat emploi-solidarité), afin d'aider l'agent d'entretien.
- 2) Utilisation d'un produit de traitement «ralentisseur de végétation» agissant sur trois ans. Ce produit, agréé par les autorités des Eaux et Forêts, est non toxique pour l'homme, l'eau, la flore et la faune.
- 3) Mise en place, actuellement, d'un programme de débroussaillage mécanique au tracteur, dans les endroits accessibles, particulièrement là où les ronciers sont très épais et difficile à faire manuellement.

Bilan des travaux effectués à ce jour :

- Débroussaillage : 80 kms de rives
- Traitement au produit «ralentisseur de végétation» : 30 kms
- Travaux urgents effectués : colmatage de brêches sur les cours d'eau, dévasage manuel des ponts, réparation de vannage, démarches du garde-rivière concernant la police des eaux.

Le S.I.B.R. assure aussi l'entretien ou la construction d'ouvrages : ponts, vannages, barrages, curage mécanique des cours d'eau envasés, etc ...

Les charges financières du Syndicat sont donc très importantes.

En conclusion, le Président, Monsieur Louis BRULON, ainsi que les membres du Comité Syndical, demandent aux riverains de faire preuve de compréhension et de civisme et les assurent que le Syndicat du Bassin du Rhonne fait tout ce qui est en son pouvoir pour remettre en valeur le patrimoine des cours d'eau si nécessaires à l'équilibre de la nature.

UN PEU DE CIVISME

Il paraît indispensable de ne pas déposer de bouteilles dans le conteneur à verres la nuit.

Pensez à respecter le sommeil de chacun.

PROTÉGEZ VOTRE CADRE DE VIE

Des espaces verts embellissent votre cité ; Apprenez à vos enfants à les respecter. D'avance, la Commune vous en remercie.

RAPPEL DES TOURNÉES

Tournée JAUNE Semaine IMPAIRE	Tournée VERTE Semaine PAIRE
<ul style="list-style-type: none"> - Route du Lude - Route des Landes - D 32, des 3 Maillets au bourg - Route des Ardriers - le Chardonneret, le Cormé les Rues, la Chapinière Route de l'Aunay, la Fuie, la Ruauté le Petit Belin, la Parentière 	<ul style="list-style-type: none"> - D 32, bourg, limite St-Biez - Chambron, la grande Entrée, le Vigneau, la Maussonnière - Route de l'Epine, limite Laigné la Tuffière, la Gatine la Briolette
Dépôt : Les Trois Maillets	Dépôts : Le Pavillon le Petit Bénardier

MISE A DISPOSITION des CAISSONS à DÉCHETS ENCOMBRANTS MÉNAGERS

1994

29 et 30 Janvier	30 et 31 Juillet
26 et 27 Février	27 et 28 Août
26 et 27 Mars	24 et 25 Sept.
23 et 24 Avril	29 et 30 Oct.
28 et 29 Mai	26 et 27 Nov.
25 et 26 Juin	24 et 25 Déc.

COMPTE-RENDU d'ACTIVITÉS du CONSEIL d'ÉCOLE pour l'ANNÉE 1992/1993

◆ Parents élus en Octobre 1992 : (52 inscrits, 37 votants)

Mmes Josette AURIOL, Nelly GOUBIL, Laure METAYER et Monsieur William VACHER
Suppléante : Mme Jocelyne GASNOT

◆ Effectifs de l'école en 1992/1993 : 94 élèves, répartis comme suit :

avec Madame PELTIER-BARROY	32 en classe enfantine (petite, moyenne et grande section)	avec Madame EVRARD	11 grande section (décloisonnés avec le CP)
avec Madame COULON	9 Cours élémentaire 1	avec Madame GOETHAL	10 Cours préparatoire

◆ Regroupement pédagogique avec l'école de St-Biez-en-Belin :

Cette année a été marquée par un débat dont le contenu dépasse la vie de l'école et peut influencer l'avenir de la commune.
A la demande des parents élus au Conseil d'École de St-Biez (motivée par une baisse d'effectifs dans cette école), un regroupement des deux écoles (St-Biez/St-Ouen) a été étudié.
Après deux sondages et une réunion d'information, il s'est avéré que la majorité des parents de St-Ouen n'était pas favorable dans l'immédiat à ce rapprochement.
En conséquence, il n'y a pas de changement dans le fonctionnement des deux écoles pour l'année scolaire 93/94.
Nous avons été amenés à rencontrer, à plusieurs reprises, les parents du Conseil d'École de St-Biez ainsi que l'inspectrice de secteur pour permettre un échange très large et faire avancer la réflexion sur le sujet.

◆ Étude surveillée :

Elle a pu fonctionner en 92/93 après un démarrage tardif grâce à un concours de bonnes volontés.
Elle a repris son fonctionnement dès la nouvelle rentrée sous la conduite de Mme Lydie VERBEKE.

◆ Projet d'Action Éducative :

Une fresque murale a été réalisée par les enfants de l'école pour égayer la cour de récréation.
Ce fut une occasion pour eux d'approfondir leurs connaissances et leur apprentissage du monde de la peinture.

◆ Classe de mer :

Du 29 mars au 9 avril 1993, 18 élèves de CE 2 et CM 1 ont séjourné à l'Île de Bréhat, grâce au dévouement de Mme PELTIER-BARROY.

◆ Équipement matériel de l'école :

Achat de manuels scolaires : à la demande des parents élus au Conseil d'École, la municipalité a retenu le principe de doter chaque année une classe en manuels scolaires. Cette année, cette subvention s'est élevée à 1 500 F.

Gros matériel :

Petit matériel et fournitures scolaires : 10 300 F.

Au total, les subventions municipales en faveur de l'école ont été exceptionnellement de 36 000 F (dont 2 000 F pour le P.A.E. et 14 000 F pour la classe de mer).

Les parents du Conseil d'École, conscients de l'effort fourni, remercient la municipalité de son intérêt pour la vie de l'école.

◆ Aménagement de la bibliothèque de l'école :

Il reste en cours. Une moquette neuve a été offerte. Des coussins ont été confectionnés. Reste encore à réaliser les revêtements muraux et les peintures.

◆ Pour l'année 1993/1994 :

Le 15 octobre, ont été élus :

Titulaires : Mmes Josette AURIOL, Nelly GOUBIL, Laure METAYER et Monsieur William VACHER

Suppléantes : Mmes Jocelyne GASNOT, Sylvie LEVALET et Liliane PRIOLU

L'arrivée de nouveaux candidats montre l'intérêt croissant que suscite l'école.

N'hésitez pas à contacter les parents élus !

PRINCIPALES ACTIVITÉS du SERVICE DES CONSEILLÈRES SOCIALES MSA

◆ Accueil des adhérents

Permanence à Écommoy tous les mardis de 9 h à 12 h, ancienne mairie.

Visite aux nouveaux adhérents exploitants.

◆ Accompagnement des familles de salariés et exploitants agricoles qui vivent des difficultés économiques et sociales.

Aide au maintien à domicile des personnes âgées et dépendantes. (prise en charge d'aide ménagère par la MSA).

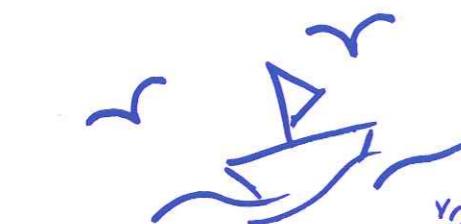
◆ Animation de la section cantonale MSA et relations avec les élus MSA.

Regroupement pédagogique

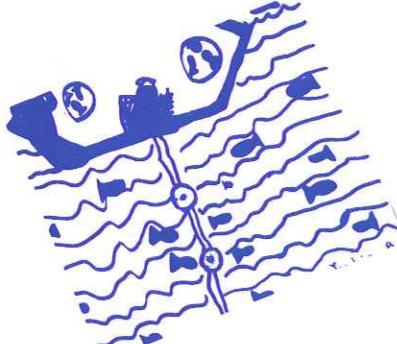
A la demande du Conseil Municipal de St-Biez exprimant le souhait d'un regroupement scolaire entre nos deux communes, le Conseil Municipal de St-Ouen, lors de sa réunion du 12 janvier 1993, donne un accord de principe à un éventuel regroupement scolaire sous réserve que les instituteurs de chaque commune gardent leur poste et qu'un niveau unique par classe soit institué.

Suite à une réunion d'information aux parents d'élèves de St-Ouen, deux sondages ont été effectués. Il s'est avéré que la majorité des parents n'était pas favorable, dans l'immédiat, à un tel regroupement.

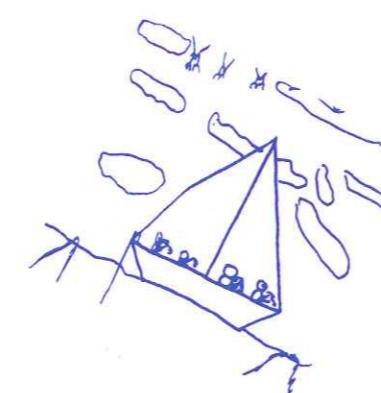
Classe de mer du 29 Mars
au 9 Avril 1993 à l'île de
Bréhat



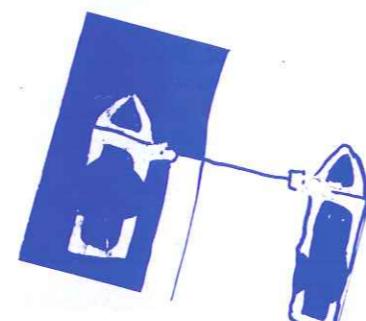
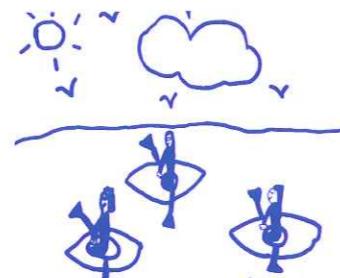
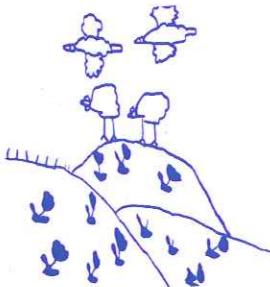
La pêche



La voile

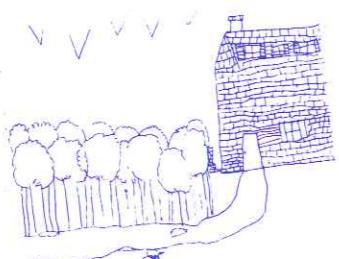


Le paysage

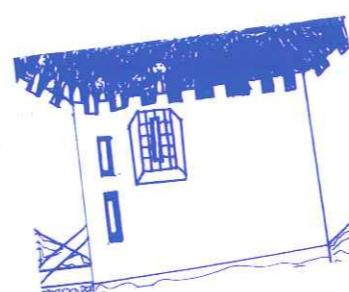


Légende de Bréhat

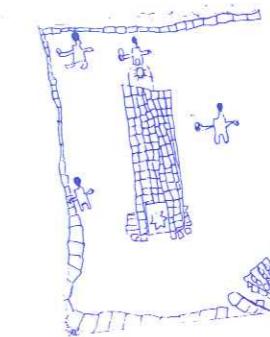
Pourquoi les galets sont-ils roses ?
Un riche habitant de l'île empruntait un souterrain secret
pour atteindre la côte de Paimpol.
Ses fils lui ont promis de le tuer s'il y repassait.
Le père n'a pas tenu compte de cette menace.
Ses fils l'ont tué.
Son songe a coloré, à jamais, les galets de la côte.



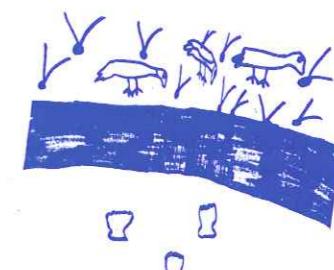
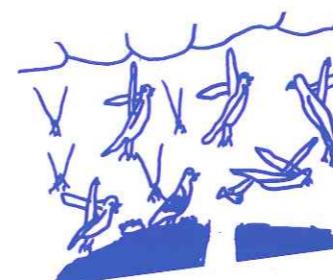
Le Fort



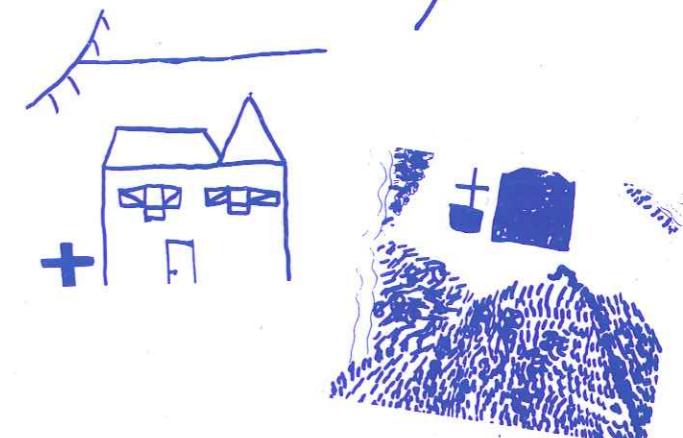
Le Phare du
Paon



Les oiseaux



La Chapelle



A quand le mariage ?

Au pied du phare du Paon, on ferme les jeux et on jette un galet dans le gouffre : rose pour les filles, bleu pour les garçons.
Il va au fond directement : on se marie cette année.
Un ricochet, deux, trois ..., on attend un, deux, trois ... ans.
Il se bloque sur un rocher, on reste célibataire.
Il se casse, on divorce.
Douze élèves vont se marier cette année.
Bon courage Monsieur le Maire !

c'est déjà fini !



L'association STANCA-St OUEN - Amitié a pour but majeur celui de tisser des liens amicaux entre la Roumanie et la France : plus particulièrement entre les villages de Stanca et St-Ouen. Pour atteindre cet objectif, en tenant compte de nos possibilités, deux voyages vers les habitants de Stanca ont déjà eu lieu en 90 et 92. Nous voulons également privilégier les relations avec le monde scolaire :

- l'école primaire de Stanca et son institutrice, Mioara.
- un collège de Brăila, distant de 50 km, avec Georgeta.

Nous souhaitons qu'une correspondance s'établisse avec le collège le plus proche de Stanca, c'est-à-dire Stăncuta. Hélas, l'anglais a pris le pas sur le français comme première langue vivante, de plus, ou alors conséquence, le poste de professeur de français n'est pas toujours pourvu. Suivant en cela les conseils de Mioara, c'est donc le choix de Brăila qui a été fait.

L'action de l'année 93, décidée par l'association, a été de proposer un voyage de connaissance de la France et de ses méthodes pédagogiques à un professeur de français de Brăila. Georgeta a accepté la proposition avec enthousiasme.

Ce professeur avait déjà établi une correspondance active entre elle-même et une ancienne institutrice de St-Ouen, ainsi qu'entre des jeunes de chez nous et plusieurs de ses élèves. Cette relation individuelle est très vivace et s'étend maintenant à d'autres jeunes des environs de St-Ouen.

Georgeta arrive à Paris le dimanche 20 juin. Il lui a fallu faire de multiples démarches à Bucarest pour obtenir le précieux visa du consulat français ainsi que celui des autres pays traversés (le voyage Brăila-Paris par le train s'effectue via la Hongrie, l'Autriche et l'Allemagne).

A son arrivée, son émotion est grande de voir pour la première fois, le pays dont elle apprend la langue à ses élèves. Profitant de la circulation assez fluide du dimanche matin dans Paris, nous lui faisons parcourir quelques uns des sites les plus connus. Elle nous dit à plusieurs reprises se déplacer comme dans un rêve.

Nous découvrons très rapidement que nos amis roumains connaissent, non seulement, bien notre langue mais aussi notre histoire et nos monuments (dans les livres, bien entendu).

Un des objectifs de l'association était que ces 2 mois de séjour en France fussent l'occasion pour Georgeta de s'informer sur notre propre manière d'enseigner. Il fallait rencontrer des enseignants et des élèves. Ceci fut réalisé, à la fois dans des écoles primaires et dans un collège. Il faut remercier ici les établissements et les enseignants qui ont participé à ce dialogue car les questions étaient nombreuses et importantes.

Afin de prendre connaissance des moyens pédagogiques mis à la disposition des enseignants français, durant plusieurs après-midi, Georgeta a été accueillie au C.D.P. du Mans (Centre Départemental de Documentation Pédagogique des enseignants). La directrice et le personnel ont étroitement collaboré et toujours répondu avec beaucoup d'intérêt aux demandes faites.

Notre amie a eu l'occasion de rencontrer deux syndicats d'enseignants pour s'informer sur le statut de l'enseignant en France, ce sujet est actuellement l'objet d'une négociation en Roumanie. C'est Georgeta qui l'écrit elle-même :

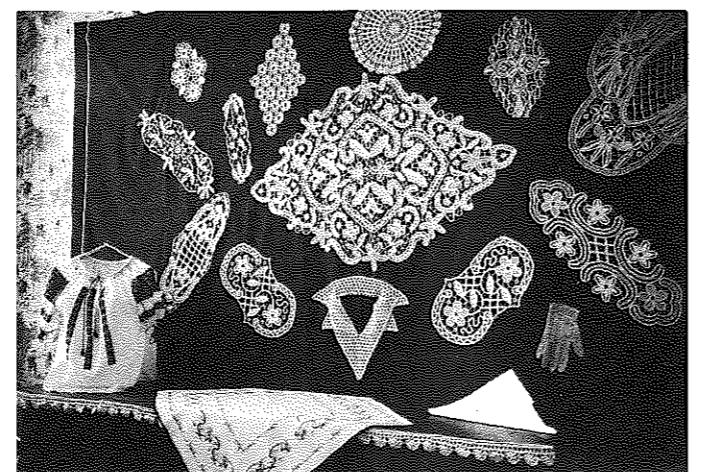
« du 14 au 16 octobre, notre Département (l'inspecteurat scolaire, la maison des enseignants et le syndicat) a organisé un colloque sur le nouveau statut des enseignants qui doit être discuté dans notre parlement. Nous avons eu des invités de 16 départements ... Nous avons discuté sur tous les articles du statut, nous avons fait des observations et des suggestions ... Parmi les invités, notre ministre et d'autres personnalités du ministère qui ont visité quelques écoles. Le colloque a été très réussi, tout le monde en parle. Le ministre a été très content et notre département félicité. Il reste que notre parlement tienne compte de nos suggestions ...»

Georgeta a pu visiter un C.A.T. (Centre d'Aide par le Travail) à Allonnes ainsi que l'atelier d'insertion professionnelle ENVIE (Entreprise Nouvelle Vers l'Insertion et l'Emploi) au Mans.

Les centres de vacances pour enfants existent en Roumanie. Leur mode de fonctionnement est différent depuis la révolution, tant sur le plan de leur encadrement par les enseignants que sur celui des enfants et des jeunes qui fréquentent ces centres. Georgeta a vécu une journée dans un centre de vacances du Belinois : l'occasion de s'informer brièvement sur nos structures de loisirs collectifs.

Lors de son séjour, Georgeta a fait connaissance d'autres associations franco-roumaines. Certaines d'entre elles ont pu lui rendre le service de transporter livres et matériels scolaires à Brăila. Le CO.RO.BE. (Comité Roumanie Belinois) organisme de rencontres cantonal, dispose d'un certain nombre de livres non utilisés actuellement par les établissements scolaires. Nous avons profité de la présence de Georgeta pour avoir une connaissance réelle des besoins afin d'éviter de transporter inutilement des documents ne pouvant pas servir dans leur formation.

Pour compléter sa connaissance de ce qui se passe chez nous, Georgeta a pu voir comment se déroule une séance du conseil municipal. Elle a aussi assisté à une cérémonie de mariage (civil et religieux). La visite de quelques exploitations agricoles de St-Ouen a fait partie du programme. Nous avons dû établir un emploi du temps très dense entre son arrivée et le début des vacances scolaires françaises. Pour être tout à fait honnête, il y a eu peu de temps pour le repos mais, n'ayant pas le pouvoir de changer ces dates, il a bien fallu faire avec.



Quelques belles pièces de broderie roumaine

Une journée rencontre, le 4 juillet, a permis aux habitants de St-Ouen disponibles de jour là, d'accéder à une meilleure connaissance de la Roumanie. L'objectif était de mettre côté à côté ce qui nous rapproche. Entre autres, une exposition roumaine et française d'objets artistiques de nos deux pays (Broderie, peintures, photos ...). Dans l'après-midi, chacun s'est prêté de bonne grâce à un petit jeu utilisant la langue roumaine !

La conclusion provisoire de ce voyage ? Nous savons qu'un travail important d'exposition et de connaissance de la France et des français est fait par Georgeta dans son collège de Brăila. Les jeunes roumains qui correspondent avec les jeunes de St-Ouen s'en font largement l'écho.

Au cours du mois d'avril, nous avons eu la visite éclair de Ioana et Constantin que nous avions rencontrés, chez eux, au bord de la mer Noire, un an avant. Constantin est vétérinaire, Ioana est professeur de français. Ils accompagnaient un groupe d'élèves en visite à La Flèche pour une dizaine de jours. Malgré un emploi du temps super chargé, ils ont pu disposer de quelques courtes heures. Nous sommes allés les chercher à La Flèche afin de leur faire les honneurs de St-Ouen.

C'est le retour de l'hiver, et, avec lui, des difficultés supplémentaires pour nos amis de Stanca. Les communications deviennent aussitôt très difficiles entre Stanca et Stăncuta. Ion, le mari de Mioara, qui travaille au service d'irrigation, va encore avoir à utiliser ses outils et ceux de son service. Ils vont devoir, lui et ses collègues, fournir encore une fois, beaucoup d'efforts, pour désennerger les routes vitales pour Stanca.

Notre amie, Mioara, a énormément travaillé cette année sur sa thèse. Il s'agissait d'un travail de longue haleine portant sur les méthodes d'enseignement des mathématiques aux jeunes enfants. Pour cet important travail, elle a été assistée par une étudiante en sciences physiques. Cette dernière cherche à correspondre en français avec un jeune homme ou une jeune fille de son âge. Si vous pensez à quelqu'un, voici son adresse :

Alina SIRBU, str. Scolilor N° 81, bloc. PP ap. 48 6100 BRAILA.

Sur notre agenda pour l'année 1994 :

- 1/ l'assemblée générale le 12 Février 1994
- 2/ une brocante de livres
- 3/ voyage à Stanca avec les vêtements et les chaussures préparés pour chaque famille, grâce à vous
- 4/ une soirée d'information au retour du voyage.



Georgeta, à gauche entourée de ses amis

La collecte se poursuit dans le local mis à la disposition de l'association. (ancien logement de fonction de l'école.)

La vie actuellement en Roumanie :

«Les prix sont très élevés, ils augmentent encore parce que les prix des carburants ont augmenté et que le dollar monte. Tous les deux ou trois jours, il change de valeur ... Le gouvernement a décidé un supplément de salaire mais les usines le donnent si elles ont des bénéfices. Il y a beaucoup de gens qui ne le recevront pas ...»

Par exemple : une journée de travail d'un salaire équivalent au S.M.I.C. permet d'acheter 250 g de café et un pain.

C'est pourquoi il est toujours d'actualité de continuer à aider les villageois de Stanca. Il faut rappeler également que nous ne pouvons pas réaliser plus d'un déplacement, chez eux, une fois tous les deux ans. Les dates et le moyen de transport ne sont pas encore définis à ce jour, toutefois il est nécessaire d'attendre les beaux jours (l'hiver est rude en Roumanie).

Simone GOUALARD



Le Plat roumain des jours de fête

Sarmalés aux feuilles de chou

1 grand chou (ou 2 de taille moyenne)
750 g de viande de porc hachée (ou moitié porc moitié bœuf)
Quelques tranches de lard fumé
1 grosse tranche de mie de pain trempée dans de l'eau, puis essorée
2 oignons, 2 cuillères à soupe de riz
6 tomates ou 2 cuillères à soupe de concentré de tomates
1 litre de «borch» (1), 100 g de saindoux
sel, poivre, thym, fenouil

Farce : faire revenir dans le saindoux les oignons finement coupés. Lorsqu'ils sont dorés, ajouter le riz, laisser blondir, mouiller avec un peu d'eau et bien mélanger le tout avec la viande hachée et le pain trempé; ajouter les herbes hachées menu, le sel, le poivre et 2 ou 3 cuillères à soupe d'eau.

Défaire le chou feuille par feuille, en enlever la partie dure, puis les ébouillanter avec le litre de borch ou, à défaut, avec de l'eau et les garder dans le liquide jusqu'à ramollissement complet. Couper les feuilles de manière à en obtenir des morceaux carrés d'environ 7 ou 8 cm de côté (la grandeur des sarmalés dépend des préférences personnelles et des feuilles de chou dont on dispose. En Transylvanie, elles sont plus grandes qu'en Valachie et surtout qu'en Moldavie où elles ont la grosseur d'une petite noix). Sur chaque carré, placer un peu de farce que l'on recouvre en rabattant deux à deux les côtés opposés que l'on rentre avec le doigt à l'intérieur des sarmalés.

Placer ensuite en cercles concentriques les sarmalés dans une marmite. Les recouvrir des chutes de feuilles de chou (celles qui sont restées lorsqu'on a découpé les carrés) finement hachées, en répétant l'opération à plusieurs reprises, selon la hauteur de la casserole, qui ne doit pas être remplie, car les sarmalés gonflent en cuisant. Entre les couches de sarmalés, placer des tranches de lard fumé. Recouvrir de feuilles de chou hachées et de tomates émincées (ou de concentré un peu dilué). Répartir le saindoux sur la surface et y verser enfin le borch de même qu'un peu d'eau. Laisser longtemps mijoter à très petit feu, en ajoutant de l'eau si nécessaire. Plus ça mijote, mieux ça vaut ! Les sarmalés sont meilleures réchauffées, c'est pourquoi on les prépare habituellement un jour à l'avance.

(1) Borch : à ne pas confondre avec le «Bortsch» russe.

Liquide aigre fabriqué avec du son, que l'on trouve facilement sur tous les marchés roumains. Peut être remplacé par du vinaigre, du jus de citron ou, mieux encore, par du jus de choucroute.

AMICALE LAÏQUE

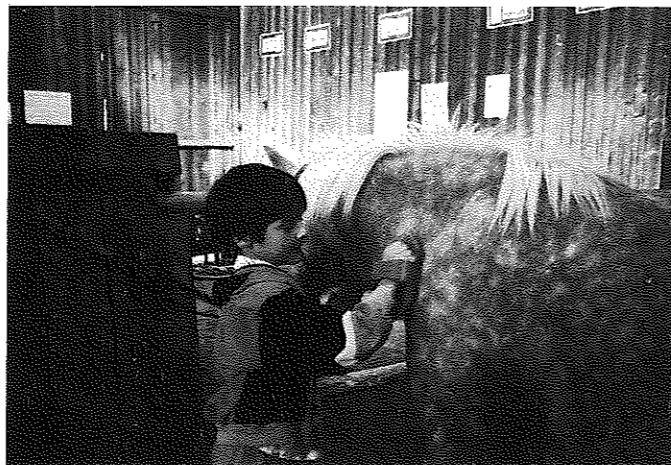
Je remercie toute l'équipe amicaliste grâce à qui toutes les manifestations organisées au cours de cette année 92/93 ont pu se réaliser avec un dynamisme croissant.

Les efforts fournis par chacun, tant par les organisateurs que les participants, ont permis, entre autre, de mener à bon port la classe de mer 93. Elle a été financée par la municipalité de St-Ouen, le Conseil Général de la Sarthe, les parents concernés et l'amicale de l'école.

C'est ainsi que du 29 mars au 9 avril, 18 élèves de CE 2 et CM 1 ont pu goûter et apprécier la vie marine de l'Île de Bréhat dans les Côtes d'Armor, comme en témoignent ces quelques souvenirs (voir pages centrales).

Cette classe transplantée n'a pu également se faire que grâce au dévouement de Mme PELTIER-BARROY, l'institutrice de la classe enfantine, qui a donc quitté «ses petits», non sans un petit pincement au cœur pendant ces 10 jours. Nous la remercions encore tous très vivement.

Les 50 élèves de la maternelle et du CP ont vécu, eux aussi, le 21 juin 1993, une journée exceptionnelle. Des moniteurs du centre équestre Poney-Club d'Allonnes les ont initiés aux prémisses de l'équitation : tous ont brossé, nourri et monté les poneys le temps d'une promenade. Un pique-nique agrémenta encore cette belle journée.



L'assemblée générale a eu lieu le 5 novembre 1993 et je remercie tous les parents qui y ont participé.

Mme Caroline CHESNEAU et M. Régis LANDAIS ont démissionné, mais trois nouveaux membres ont été élus dans le bureau pour cette nouvelle année 1993/1994. Je leur souhaite la bienvenue au sein du groupe.

Plusieurs festivités vous seront proposées tout au long de l'année : Soirée Crêpes, soirée Potée, concours de pétanque, fête de l'école.

Bien amicalement

La Présidente,
Laure Métayer

Composition du bureau

Président d'honneur : M. Olivier PANNIER (Maire)

Membres de droit : Mme Julia FACCA

Mme Ginette GOETHAL,

Mme M.-Christine COULON

Mme Bernadette AUGER,

Mme Sylvie EVRARD

Mme Laure METAYER

Vice-Président M. Jean-Marie MARCEL

Mme Marie-Rose LANGLAIS

Mme Véronique FAYET

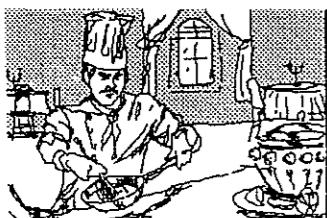
Mesdames Josette AURIOL, Nelly GOUBIL, Irène

NIEPCERON, Liliane PRIOUL

Messieurs Gilles BULTEAU, Denis COULON,

Eric MÉCHIN, William VACHER, Xavier LOYER

SIVOM «SUD-OUEST BELINOIS



Premier anniversaire de ce syndicat chargé de la gestion de nos deux restaurants scolaires de St-BIEZ et St-Ouen.

Ce nouveau mode de fonctionnement donne entière satisfaction aux deux communes et permet d'assurer un service de qualité.

En 1993, 12 683 repas ont été réalisés : 11 979 repas enfants et 704 repas adultes.

A compter du 1^{er} janvier 1994, le prix des repas sera légèrement augmenté (3%), ce qui fera 13,90 F pour un repas enfant et 21,60 F pour un repas adulte.

Vous trouverez ci-dessous le budget qui a été nécessaire au bon fonctionnement de nos restaurants scolaires.

Le président du SIVOM «SUD-OUEST BELINOIS», O. PANNIER

DÉPENSES

Denrées et fournitures	92 000,00
Frais de personnel	158 100,00
Travaux et serv. ext. (eau, électricité, assurance)	14 000,00
Frais de gestion, PTT	400,00
Frais de transport	3 100,00
Dépenses imprévues	1 700,00
	269 300,00

RECETTES

Vente de repas	170 000,00
Recouvrements-Subventions	99 300,00
dont participations des communes :	
- ST-OUEN-EN-BELIN	42 658,00
- ST-BIEZ-EN-BELIN	31 161,00
	269 300,00

La section existe toujours et veut rester à ST-OUEN.
Toutes personnes qui voudraient s'y joindre seraient les bienvenues.
Je remercie le Maire et le Conseil pour la subvention qu'ils nous accordent.
Je présente à tous mes Meilleurs Vœux pour 1994.

Le Président, Émile PASQUIER

**U. N. C.
A. F. N.**

1993 s'est écoulée sans grand changement; 1994 se profile à l'horizon avec beaucoup d'espoirs d'une meilleure vie après tant de malheurs dans notre beau pays de France.. Trop d'inondations qui ont semé deuils et misères. Un merci très sincère à Monsieur le Maire et à son Conseil Municipal pour les avantages qu'ils nous accordent pour notre cercle, ainsi que pour le repas annuel offert aux plus de «65 ans».

Si tristesse et mélancolie sont réunies les jours de pluie, joies et gaietés ne sont pas exclues les jours de voyage en car. En Mars, nous sommes allés voir «Le clan des veuves», théâtre bien joué avec la pétulante Jackie Sardou.

Pour la fête des mères et des pères, nous avons réuni nos adhérents autour d'un bon petit repas gratuit.

Le 3 juillet, nous sommes allés à La Michaudière, une ferme pas très loin de Bagnoles de l'Orne où nous avons pu admirer le travail peu commun de 24 chevaux percherons, normands et bretons et nous avons même fait une balade en roulotte; au retour, nous sommes passés par le village de Saint-Fraimbault, aux milliers de fleurs, cadre prestigieux pour les photos de mariage ! Amis qui me lisez, faites le déplacement lorsque les beaux jours reviendront, vous ne serez pas déçus !

En Juillet et Août, nous avons fait «relâche» pour nos réunions puisque le restaurant scolaire faisait une cure de rajeunissement.

Et depuis Septembre, nous profitons des améliorations.

Le dernier samedi de Septembre, nous avons offert notre traditionnel repas annuel, honoré de la présence de notre président cantonal et sa charmante épouse, et le tout agrémenté de chansons et histoires drôles.

Puis Octobre et le voyage-vendanges en Anjou chez notre viticulteur attitré, la famille Leblanc, à Faye, où règne toujours une remarquable ambiance qui s'est prolongée cette année par la présence de la Musique du Grand-Lucé qui ont eu la merveilleuse idée d'apporter leurs instruments et nous faire profiter de quelques bons morceaux de leur répertoire. Profitons des bons moments. Sachons saisir l'instant de bonheur qui passe.

Et avec l'année qui se termine, nous espérons toujours accueillir de nouveaux adhérents pour profiter avec nous des joies simples par les jeux de cartes et les rencontres entre amis qui se retrouvent toujours avec joie, deux fois par mois. Nous avons une pensée affectueuse pour ceux qui nous ont quitté.

Noël, fête toujours magique pour les enfants et leurs aînés avec ses chocolats et ses bûches !

Nous aurons cette année, une très belle salle communale dans un cadre de verdure.

Bonne et Heureuse Année 1994; Joie, santé, bonheur à tous nos amis et leur famille.

La secrétaire, B. LECLOU



Club HAKALENDÉS

Le Club Hakalendes, c'est toujours la danse avec un groupe enfant Modern'Jazz au nombre de 15 pour ce début de saison. Les cours ont désormais lieu le Samedi de 13 h 30 à 14 h 30 au local de St-Ouen-en-Belin (derrière la poste). Le Modern'Jazz Ados - Adultes, ainsi que les danses traditionnelles ont lieu le Vendredi de 20 h 30 à 22 h à l'école de St-Ouen-en-Belin. Il est toujours possible de rejoindre ces groupes.

Un spectacle de danses sera présenté avec des groupes invités le Samedi 7 mai à 21 h à la nouvelle salle communale de St-Ouen-en-Belin.

D'autre part, depuis le 1^{er} Janvier 1993, l'association Hakalendes gère le tennis municipal de St-Ouen-en-Belin. Cette reprise a été bénéfique puisque le nombre d'adhérents a triplé et est passé à 64 adhérents. Pour les nouvelles adhésions et les renouvellements, des permanences sont assurées les 4 samedis de janvier au local de St-Ouen-en-Belin, derrière la poste.

D'autres projets sont en cours, comme l'ouverture d'un cours de fitness (gym «forme») pour adultes en Janvier 94, ainsi que la reconduction du bal folk et une soirée repas.

0 43 44 30 37

0 43 79 47 60



Pour tous renseignements, contactez les membres du bureau :

Pascal GOUHIER 0 43 87 49 41 Maryse BARONE

Dominique LOISEAU 0 43 42 13 28 Magali LEBOUIC

Amicale des Chasseurs du Belinois

Composition du bureau

Président	MAILLARD Hubert	Secrétaire	RAGUENEAU Joël
Vice-Président	BOULARD Yves	Trésorier	VAUPRÉ Bernard
Membres	RAGUENEAU Denis, MATHIEU Alain, BOULARD Pascal, METEREAU Georges		

La société compte actuellement une superficie de 750 ha dont 220 ha de bois.

Cette année 93/94, un point important à souligner : un regroupement des chasseurs privés qui s'installe cette saison et à ce stade de vie de notre société.

Un gros travail d'information est encore nécessaire, surtout en ce qui concerne les voisins de notre GIC. La participation des chasseurs éloignés à notre comptage de nuit va permettre l'agrandissement de notre GIC sur le canton.

Avant de conclure, il faut noter que notre image de chasseurs responsables et gestionnaires de la faune apparaîsse à tous.



U. S. S. O. B.

Grâce à l'édition du bulletin communal, la possibilité nous est donnée de vous parler de notre association.

Cette saison, nous évoluons avec un effectif de 70 joueurs, toutes catégories confondues :

- 34 seniors, juniors évoluant en 2^e et 3^e division de district
- 4 cadets évoluant en moins de 17 ans
- 4 minimes évoluant en moins de 15 ans
- 14 pupilles évoluant en moins de 11 ans
- 9 poussins évoluant en moins de 9 ans
- et 5 débutants évoluant en moins de 7 ans

Tous ces nouveaux championnats de jeunes ont été créés cette saison.

Nos jeunes évoluent comme par le passé en entente avec nos amis de Laigné-St Gervais, sauf pour les moins de 15 ans pour lesquels nous avons adhéré au club récemment créé : le B.U.C. (Belinois Union Club). Il faut savoir que ce club a été constitué à l'initiative d'Écommoy avec l'accord des communes de Moncé, Laigné, St-Gervais, St-Biez et St-Ouen-en-Belin et que celui-ci a son autonomie complète.

Cette saison 93/94 s'annonce sous les meilleurs auspices puisque nos équipes seniors agraffent en ce début de saison trois challenges, que les résultats de championnat et coupe sont positifs. Nous espérons ainsi terminer en haut de tableau.

Deux nouveaux sponsors se sont manifestés cette saison : les Ets J.-P. CHAUVIERE, entreprise de charpente bois installée sur la commune de Teloché, qui décident de faire plaisir à nos jeunes cadets en leur offrant un jeu de maillots + shorts. Ainsi que les Ets LOGIMAT MATÉRIAUX installés sur la commune d'Écommoy et qui offrent un jeu de maillots à nos jeunes pupilles.

L'union Sportive les en remercie très chaleureusement.

Merci également aux Ets SAM LOCATION représentés par Monsieur André ROCHER habitant la commune de St-Ouen qui offre pour la 3^{me} fois un jeu de maillots à notre équipe fanion. Nous remercions également notre généreux et anonyme donateur pour tous les dons qu'il veut bien nous faire, ainsi que les quelques artisans et commerçants qui nous offrent des challenges, coupes et autres lots à l'occasion de notre tournoi.

Merci à notre maire et son conseil municipal pour la subvention et autres avantages financiers.

En contrepartie, je sollicite les parents de nos jeunes joueurs afin qu'ils répondent présents lors de nos manifestations, surtout je vous rappelle que nous avons besoin de dirigeants. Il faut encadrer nos jeunes, sans quoi deviendra le football dans nos petites communes; pensez-y !

1994 verra la naissance de la salle communale. Aussi, l'USSOB y organisera sa traditionnelle choucroute le 26 Février 1994. Venez nombreux à cette manifestation.

Voilà en quelques lignes les bonnes et mauvaises choses de notre section et comme le veut la tradition, au nom de l'USSOB, nous vous adressons nos Meilleurs Vœux pour 1994.

Le Président, Serge LECHAT

Composition du Bureau

Président	LECHAT Serge	Secrétaire adjoint	GOETHAL Hervé	Secrétaire	GOETHAL Serge
Vice-Présidents	LOISEAU Didier, BOULARD Sylvère	Trésorier	GOETHAL Vincent	Trésorier adjoint	CORVAZIER Bernard
Membres	ANDRÉ Maurice, ANDRÉ Philippe, GELINEAU Mickaël, BAUDRY Daniel, LOISEAU Dominique, HOUDAYER Jean-Yves				

Une nouvelle association vient de naître dans la commune de St-Ouen-en-Belin : « KARTING BELINOIS ». Elle est animée par M. BUCHERON André, LEVALET Didier, MORE Pascal.



Le but de l'association est de faire connaître ce sport mécanique à des jeunes, et par ailleurs, les conseiller.

Pour cette année, « KARTING BELINOIS » a participé au Trophée Minarelli : 6 podiums sur 9 courses et une 4^{me} place sur 70 participants, au classement général.

Pour l'année 1994, « KARTING BELINOIS » participera à la 8^{me} édition des 24 heures internationales du Mans et essaiera de concrétiser au championnat de France.

Pour plus d'informations sur le karting, vous pouvez nous contacter à :

« La Maussonnière » ST OUEN EN BELIN ☎ 43 87 46 05

Le Président, A. BUCHERON

Section Football



« FAMILLES RURALES » Association de St OUEN - St BIEZ en BELIN

« Familles Rurales » national a fêté, en octobre dernier, ses 50 années de mouvement familial avec comme slogan : *la famille une chance pour l'avenir - Sauvegarder le milieu rural, c'est répondre aux besoins de chacun.*

L'association de St Ouen-St Biez propose différentes activités telles que :

- Halte-garderie (de 3 mois à 6 ans)
- Après-midis créatifs (4 à 12 ans)
- Mini-camps (10-12 ans)
- Bourse de puériculture (mars et octobre)
- Gymnastique volontaire
- Camps ados (15-16 ans)

- Aide ménagère
- Emplois familiaux

L'association doit permettre à toutes les nouvelles personnes qui se sentent concernées par une activité de s'intégrer à la vie de la commune.

Halte - Garderie :

Un service, qui permet la garde occasionnelle des enfants de 3 mois à 6 ans, est assuré sur la commune depuis Février 90. Si vous avez besoin de faire garder votre enfant pour un maximum de 15 heures par semaine, vous pouvez faire appel à la structure qui fonctionne au domicile des assistantes maternelles tous les jours du lundi matin au samedi midi.

Le coût de l'heure est de 7,50 F à compter du 1^{er} janvier 94. Toutes les démarches administratives sont assurées par l'association : il suffit d'inscrire l'enfant. Des jeux, des livres et des cassettes sont à disposition des enfants.

Au cours de l'année passée, une rencontre organisée avec les assistantes maternelles, les responsables, les parents et les enfants de la halte-garderie a eu beaucoup de succès. Jeux, livres, animations musicales et manuelles furent un lien magique pour les 60 enfants réunis.

Gymnastique volontaire :

La gymnastique a repris depuis le 27 septembre 93 avec notre animatrice Mme Sylvie LEROUX. Depuis le mois d'avril 93, nous avons ajouté au cours du lundi matin de 9 h 30 à 10 h 30, un cours le lundi soir de 20 h 30 à 21 h 30.

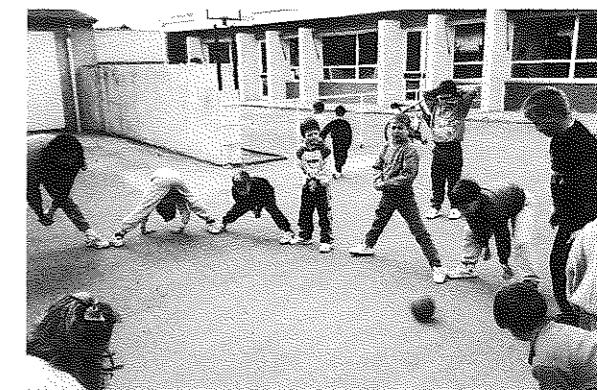
Assouplissements, abdominaux, contrôle de la respiration, musculation et détente sont au programme de chaque séance. D'autre part, chaque année, la gymnastique volontaire participe à l'organisation de la journée « parcours du cœur » qui rassemble une centaine de sportifs occasionnels. Responsable GYM : Mme VACHER, tél. 43 87 46 99

Après-midis créatifs :

Les après-midis créatifs accueillent les enfants de St-Ouen et St-Biez âgés de 4 à 12 ans pendant les vacances scolaires (Toussaint, hiver, printemps). Les enfants sont encadrés par 2 animatrices diplômées : Mme Laure MÉTAYER et Mme Magali VACHER. Chaque session accueille une moyenne de 20 enfants dans la salle de jeux de l'école de St-Ouen-en-Belin. Les activités sont variées et différentes chaque vacances (piscine, intervention sur la sécurité à la maison, bricolage, jeux extérieurs et intérieurs, carnaval, pâtisserie, etc...).

De plus, cette année, nous avons initié 20 enfants au camping après une chasse au trésor au mois de Juillet, au Manoir de la Poissonnière à St-Ouen-en-Belin; coût de l'après-midi : 10 F.

Pour tous renseignements, contactez Mme MÉTAYER, tél. 43 87 40 12



Service Aide Ménagère - Emplois familiaux :

Si « Familles Rurales » a le souci des loisirs des enfants et propose de la gym aux parents, elle intervient aussi près de nos aînés retraités par les services Aides ménagères et Emplois familiaux.

Localement, 5 personnes assurent différentes tâches (ménage, courses, cuisine ...) dans 12 familles.

En 1992, 1 898 heures ont été effectuées, soit une moyenne mensuelle de 158 heures. Selon les ressources de l'usager, les caisses de retraite contribuent aux dépenses d'aide ménagère.

Au mois de Juillet dernier, le centre d'accueil temporaire « Les Ombelles » situé à Juigné près de Sablé, a été apprécié par des résidents de St-Ouen. Ce centre est ouvert à tout retraité et à toute période de l'année.

Chaque année débute une formation pour les aides ménagères qui le souhaitent, financée par la Fédération. D'autres services sont proposés par Familles Rurales dans le cadre du maintien à domicile.

Pour toute information, vous pouvez contacter : Thérèse POUSSÉ, tél. 43 87 41 78 ou Maguy BONNIN, tél. 43 87 46 40.

La présidente, Lydia MARCEL

TRANSPORTS INTERURBAINS de la SARTHE

Voyagez à la carte !

CARTE 10 VOYAGES

Cette carte non nominative donne droit à une réduction de 30% sur 10 voyages. Elle est valable 3 mois et est en vente chez les correspondants et à l'Autogare.

CARTE FIDÉLITÉ

Cette carte personnalisée est valable 1 an sur une destination précise, elle coûte 30 F. Le client doit se procurer un coupon mensuel. En vente à l'Autogare.

CARTE « JEUNES TIS »

Cette carte destinée aux moins de 25 ans, donne droit à une réduction de 50% tous les jours pendant les vacances scolaires, les mercredis et samedis. Elle est vendue à l'Autogare et chez les correspondants au prix de 30 F.

Renseignements et vente :

STAO, 20 avenue du Général Leclerc
LE MANS Tél. 43 24 72 40

Mme M. BUFFARD,
Bar Tabac Presse
Le Bourg ST BIEZ

St-Ouen-en-Belin (Sarthe) — La Place

